

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Syndicat mixte de gestion
pour l'approvisionnement en eau potable
de l'Ille-et-Vilaine





L'ÉDITO

En 2024, le SMG Eau 35 a poursuivi son engagement au service du territoire brétilien avec la même détermination qu'au cours des trente dernières années.

Après avoir célébré cet anniversaire marquant en 2023, le syndicat continue d'évoluer pour répondre aux enjeux croissants liés à la gestion de l'eau potable.

Dans un contexte de pressions accrues sur la ressource, notre mission demeure inchangée :

Fédérer les collectivités adhérentes et coordonner leurs actions pour garantir une alimentation en eau sécurisée, durable et équitable.

L'année 2024 a été marquée par un événement structurant : l'achèvement des travaux, et la mise en service de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA), infrastructure majeure pilotée et financée par le SMG Eau 35. Elle vise à renforcer durablement la sécurisation de l'alimentation en eau potable du département. Cette infrastructure a d'ailleurs déjà démontré son utilité lors des inondations du début d'année 2025.

Parallèlement, plusieurs projets de modernisation des usines d'eau potable ont été engagés ou poursuivis pour moderniser et adapter en continu nos outils de production aux exigences de qualité et de performance :

- Usine de Fougères
- Usine et barrage de Rophémel
- Réservoirs de Blanche Roche, près de Saint-Malo

Le SMG Eau 35 continue également de porter la voix de ses collectivités membres dans les instances régionales et locales, notamment au sein de la Conférence Brétilienne de l'Eau.

Ce rapport d'activité illustre les actions menées, les défis relevés et les résultats obtenus tout au long de l'année 2024.

Il témoigne de notre engagement à maintenir la qualité et la performance du réseau public de l'eau, au service des besoins présents et futurs du territoire.

Avec tout mon engagement,



Joseph Boivent
Président du SMG Eau 35

SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS 2024.....	6
LA COLLECTIVITÉ.....	8
LES INSTANCES DÉCISIONNELLES.....	9
TRAVAUX ET SÉCURISATION.....	10
L'OBSERVATOIRE DE L'EAU POTABLE, ACTIONS D'ÉCONOMIES D'EAU.....	12
HYDROGÉOLOGIE AU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	16
LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU.....	18
LA GESTION FINANCIÈRE.....	22
LES SERVICES DU SMG EAU 35.....	24
LE TERRITOIRE.....	25
LES PERSPECTIVES 2025.....	26



Participation du SMG Eau 35 à la réalisation du film «La Bretagne face au changement climatique»

Entre 2023 et 2024, le SMG Eau 35 a activement contribué à la production du film pédagogique «*La Bretagne face au changement climatique*».

Ce projet, visant à sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux de l'eau et du climat, a permis de partager des connaissances scientifiques adaptées aux réalités bretonnes et de promouvoir des solutions concrètes pour l'adaptation au changement climatique. Ce film est désormais un outil clé pour accompagner les décisions éclairées dans les instances de concertation et de gestion de l'eau à l'échelle de la Bretagne.



En partenariat avec :



Journée technique « Ressources » : un rendez-vous pour renforcer l'expertise collective

Le 19 septembre 2024, le SMG Eau 35 a organisé une nouvelle édition de sa journée technique « Ressources », un rendez-vous incontournable, dédié aux échanges sur la gestion durable de l'eau. Les participants, adhérents : Eau du Pays de Saint-Malo, la Collectivité Eau du Bassin Rennais, Eau du Pays de Fougères, Eau des Portes de Bretagne, Eau de la Forêt du Theil, Ouest 35 ainsi que les communautés de communes Bretagne Romantique et Saint-Méen Montauban et le Département d'Ille-et-Vilaine ont abordé des sujets majeurs :



- **AFAFE** : une approche innovante pour protéger la ressource, présentée par Eau du Pays de Saint-Malo et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.
- **Captages AEP** : structurer et centraliser les données des 72 captages d'Ille-et-Vilaine via un outil SIG proposé par le SMG Eau 35.
- **PGSSE et projets innovants** : mise en lumière de projets tels que CYDRE ou Carr'eau 35.

Cette journée a permis de **mettre en lumière de nouveaux enjeux et de renforcer la collaboration entre les acteurs**. Le SMG Eau 35 confirme ainsi son rôle de moteur d'échanges et de solutions pour mieux gérer les ressources en eau.



Inauguration de l'Aqueduc Vilaine Atlantique : un ouvrage stratégique pour l'approvisionnement en eau

L'inauguration de l'Aqueduc Vilaine Atlantique a marqué une étape clé dans la gestion de l'approvisionnement en eau potable pour les départements de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Atlantique. Cet ouvrage de 90 kilomètres, achevé en plusieurs phases, représente un atout majeur pour la sécurité de l'approvisionnement en eau potable, en particulier pendant les périodes de forte consommation.

Ce projet permettra de fournir un volume supplémentaire de 7 millions de mètres cubes d'eau par an, représentant 15 % des besoins actuels en Ille-et-Vilaine. L'Aqueduc Vilaine Atlantique vise à :

- Assurer un approvisionnement continu en eau potable.
- Compléter le réseau existant.
- Réduire les impacts des sécheresses sur les débits des cours d'eau.
- Promouvoir une gestion durable des ressources en eau.

La cérémonie d'inauguration s'est tenue le 20 juin 2024 au réservoir de Goven, en présence de M. Joseph Boivent, président du SMG Eau 35, et de M. Jean-François Mary, président d'Eaux & Vilaine, et a été suivie d'une projection de films, d'une exposition et d'une visite du réservoir.



Participation au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau 2024



En 2024, le SMG Eau 35 a participé au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, un événement incontournable pour les acteurs du secteur. Le syndicat a pu échanger sur ses compétences et partager notre expertise à travers notre stand, tout en mettant en avant des projets clés, dont l'Aqueduc Vilaine Atlantique. Cette participation a été l'occasion de renforcer notre engagement pour une gestion durable de l'eau.

Lancement de la nouvelle campagne « Nos ressources sont limitées : économisons l'eau ! »

Pour la deuxième année consécutive, la Région Bretagne, en partenariat avec Eau du Morbihan, le Syndicat des Côtes-d'Armor, le SMG Eau 35 et le Finistère, lance une campagne de sensibilisation à la préservation de l'eau. L'objectif est de promouvoir une consommation responsable, essentielle face aux ressources limitées de la région. La campagne met en avant des gestes simples pour économiser l'eau au quotidien et souligne l'importance de protéger le cycle de l'eau, souvent fragilisé par les périodes de sécheresse.



LA COLLECTIVITÉ

COMPRENDRE LE SMG EAU 35 : ORGANISATION, MISSIONS ET HISTOIRE

L'organisation territoriale

En Ille-et-Vilaine, l'ensemble des collectivités contribue à la solidarité départementale. L'organisation de la compétence eau potable en Ille-et-Vilaine s'articule autour de 3 niveaux :

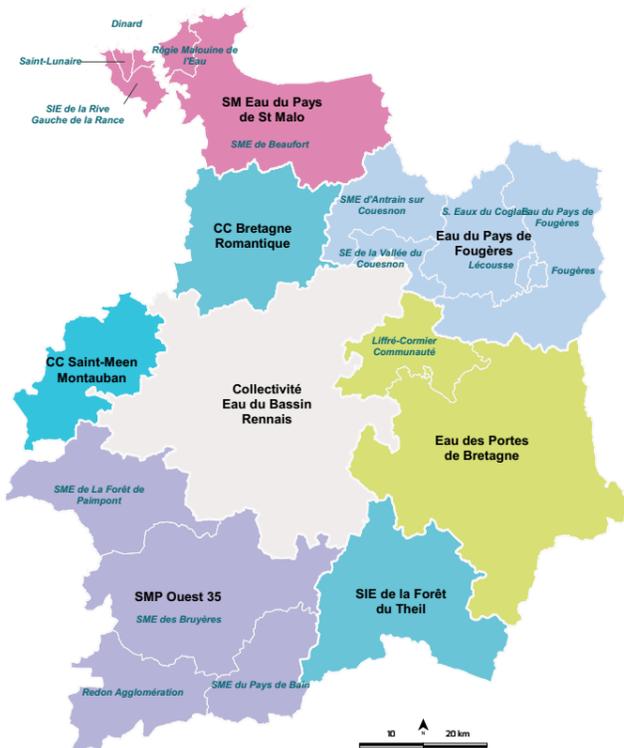
- la distribution
- la production
- la sécurisation

Depuis 2020, cette organisation a été bouleversée avec la loi NOTRe et le transfert de la compétence «eau potable» aux EPCI.



Le SMG Eau 35 est composé de 8 collectivités eau potable et du conseil départemental.

L'organisation territoriale de l'exercice de la compétence «eau potable» en Ille-et-Vilaine (situation 2024)



Dates clés :



Les principales missions du SMG eau 35



Sécurisation de l'alimentation en eau potable



Protection de la ressource en eau



Gestion de la ressource en eau



Observatoire de l'eau



Économies d'eau

LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

STRUCTURE DÉCISIONNELLE DU SYNDICAT

Le comité syndical

Dans un contexte de coopération départementale, chaque adhérent, ainsi que le Conseil départemental, désigne un ou plusieurs délégués qui siègent au comité syndical. Il est composé de 18 membres. Le nombre de membres par adhérent est déterminé selon une clé de répartition basée sur des tranches de 5 millions de m³ consommés. Le comité s'est réuni 5 fois en 2024.

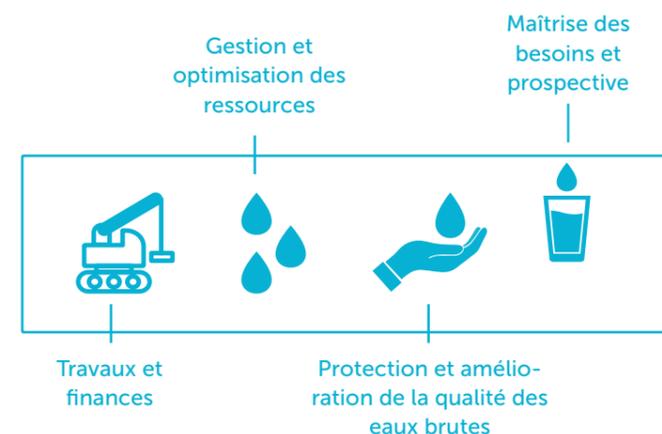
La Commission Consultative Des Services

Publics Locaux (CCSPL)

La CCSPL est une instance représentant les usagers, les associations environnementales et de consommateurs, ainsi que les filières économiques. En 2024, elle s'est tenue le 25 avril.

Les commissions techniques

Quatre commissions, mises en place en février 2021, traitent des principales missions du SMG Eau 35. Elles constituent un lieu d'échanges et de propositions.



Le bureau syndical

Le bureau du syndicat est composé de 9 membres. Il exerce, par délégation du comité, certaines prérogatives en matière de ressources humaines, de passation de marchés publics (compris entre 100 000 et 500 000 € HT), d'étude des dossiers de travaux inscrits au schéma et d'approbation des supports de communication. **Le bureau s'est réuni à deux reprises en 2024.**



Joseph BOIVENT
Président du SMG Eau 35



Michel DEMOLDER
1er Vice-Président



Jean-François RICHEUX
2e Vice-Président



Teddy REGNIER
3e Vice-Président



Rémi PITRÉ
4e Vice-Président



Georges DUMAS
Membre



Patrick HERVIU
Membre



Christian SORIEUX
Membre



Yann SOULABAILLE
Membre



TRAVAUX ET SÉCURISATION

UNE DISPONIBILITÉ CONTINUE DE L'EAU AU ROBINET DE CHAQUE USAGER

LES TRAVAUX INSCRITS AU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

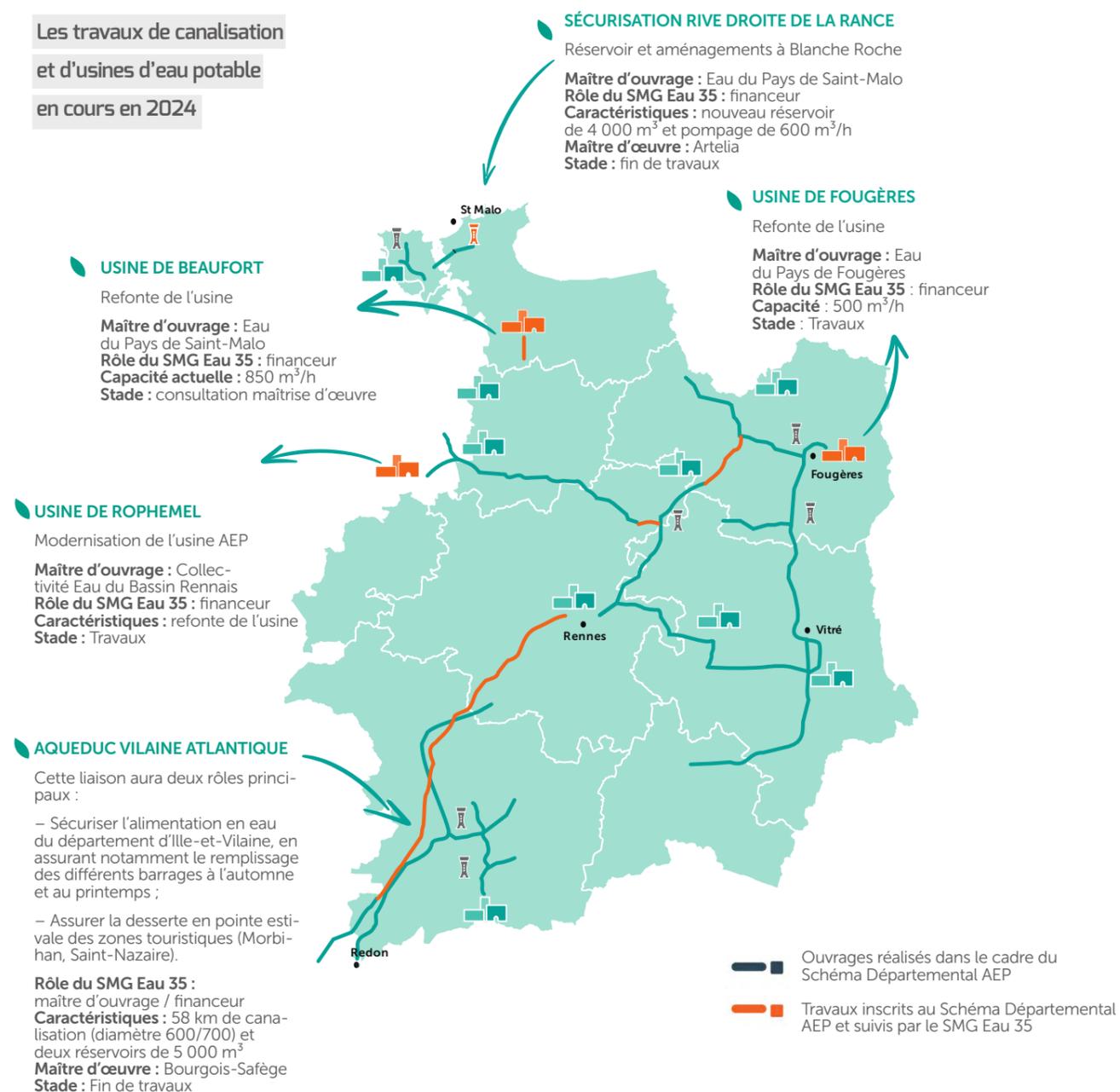
Un Schéma Directeur pour structurer l'avenir de l'eau potable

Le SMG Eau 35 élabore le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) d'Ille-et-Vilaine. Il assure ainsi :

- La cohérence au niveau départemental entre les projets et investissements portés par les collectivités adhérentes,
- Le financement des ouvrages prévus au schéma Départemental et portés par les collectivités adhérentes,
- L'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage de ses adhérents pour certains projets : définition du programme, suivi des études et des travaux...

Voici la représentation cartographique des travaux d'usines et de canalisations suivis par le SMG Eau 35 en 2024 dans le cadre du schéma directeur AEP. À noter depuis l'été 2023 la prise en charge maximale à 80% des travaux de l'ensemble des usines du département.

Les travaux de canalisation et d'usines d'eau potable en cours en 2024



AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

Fin des travaux et mise en service

Environ deux ans après le début du chantier, les travaux de l'Aqueduc Vilaine Atlantique se sont achevés courant 2024, à l'exception de quelques finitions. Après plusieurs ajustements techniques, notamment lors des phases de nettoyage et de désinfection des 58 km de canalisations, ainsi que la gestion de dysfonctionnements matériels, la mise en service officielle a eu lieu le 10 juillet dans le sens Rennes-Férel. L'inversion du sens d'exploitation a eu lieu fin août et s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année.



Un projet maîtrisé

- Respect du budget : malgré l'ampleur des travaux, le montant des marchés signés a été respecté, avec seulement 1 % de plus-value.
- Les délais ont été tenus, permettant une mise en service conforme aux prévisions.
- Satisfaction des entreprises, notamment grâce au respect des délais de paiement.
- Un apport d'eau stratégique : 1 million de m³ supplémentaires pour l'Ille-et-Vilaine, contribuant à sécuriser l'alimentation en eau potable, notamment depuis le début de la réfection du barrage de Rophemel depuis le printemps 2024.



Perspectives et gestion future

Avec la fin des travaux, une nouvelle phase s'engage pour le SMG Eau 35, qui assume désormais un rôle de gestionnaire de réseau. L'exploitation a été confiée à la SPL Eau du Bassin Rennais, tandis que les achats et ventes d'eau seront coordonnés avec Eaux et Vilaine ainsi que la CEBR.

Afin d'assurer une gouvernance efficace, une régie dotée d'un budget annexe sera mise en place dès 2025. Par ailleurs, plusieurs comités de suivi seront instaurés, avec des instances techniques et stratégiques permettant une gestion concertée de la ressource en eau.

Inauguration Aqueduc Vilaine Atlantique



L'OBSERVATOIRE DE L'EAU POTABLE

UNE EXPERTISE AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Cette expertise, utile à tous, a pour objectif de partager, avec tous les acteurs intéressés, des données objectives et des analyses sur les principaux enjeux de l'eau potable.

Elle prend forme par la bancarisation, la validation et l'étude d'un ensemble d'informations collectées auprès des services d'eau potable d'Ille-et-Vilaine.



LE RAPPORT ANNUEL DES SERVICES D'EAU POTABLE D'ILLE-ET-VILAINE



Le rapport expose, dans un seul document, toutes les composantes de la gestion des services publics et soulève les principaux enjeux de l'eau potable il est diffusé à hauteur de 800 exemplaires aux collectivités, partenaires en Ille-et-Vilaine

Dans le rapport 2024 :

- Pour la première fois au cours de cette décennie, la consommation en eau potable a diminué en 2022..

Une double page est consacrée à l'analyse des consommations de nos adhérents pour 2022, année de sécheresse.

- Les bonnes performances techniques des réseaux et des usines se maintiennent.
- Le prix de de l'eau amorcent une augmentation en milieu rural et urbain.

Le saviez-vous ?

Retrouver tous les rapports annuels du SMG Eau 35 depuis 2012 dans l'espace documentation sur <https://eau35.fr>

L'ACQUISITION DES DONNÉES : UNE ACTION FONDAMENTALE POUR LA RÉUSSITE DE L'EXPERTISE

- Le RPQS (Rapport sur le prix et la qualité du service) est un document annuel qui regroupe l'essentiel des données techniques et financières sur l'eau potable.
- 15 dont la réalisation est confiée au SMG Eau 35. 9 récupérés auprès des autres services d'eau potable du département.
- Les demandes d'informations particulières auprès de chaque collectivité compétente.

LA VEILLE JURIDIQUE

Chaque mois, une veille juridique éditée par le SMG Eau 35 commente et analyse les principaux textes législatifs et réglementaires ainsi que la jurisprudence qui font l'actualité du droit de l'eau potable, les milieux aquatiques à l'échelle locale et nationale.

Les informations sont issues de différentes sources : journaux officiels, recueils des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, lettre d'information du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Agence de l'Eau Loire Bretagne

- Convention de partenariat / agence / département - SMG Eau 35 portant sur l'eau potable, les milieux aquatiques et l'assainissement
- Subvention de programmes et d'études portés par le SMG Eau 35

La Région Bretagne

- Assemblée Bretonne de l'Eau
- SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
- Recherche scientifiques avec le CRESEB : Centre de Ressources et d'Expertise Scientifique sur l'Eau de Bretagne

GTRAEP : Groupe de Travail Ressources et Alimentation en Eau Potable 35

- Étude des dossiers réglementaire sur les captages AEP (Alimentation en Eau Potable)
- Révision de la charte des périmètres de protection
- Concertation et expertise sur la protection des ressources en eau potable.

Conférence Bretilienne de l'eau

- Organisée par le Préfet d'Ille-et-Vilaine et le Président du Département
- Fédérer et mobiliser les acteurs bretiliens de l'eau pour améliorer la qualité des masses d'eau et la gestion des ressources.

Pôle des syndicats départementaux d'eau potable du grand ouest

- Partage d'expériences sur les grands enjeux de l'eau potable
- Organisation des Carrefours des gestions locales de l'eau
- Réunions techniques : SIG, informatique, hydrogéologie



L'HYDROGÉOLOGIE

AU SERVICE DE LA GESTION DURABLE DE L'EAU

ASSISTANCE TECHNIQUE DU SMG EAU 35

Une aide technique à la rédaction des cahiers des charges et au suivi des études par un ingénieur hydrogéologue et une participation financière (de 30 à 50% sur les études et travaux)

Étude de délimitation de l'aire d'Alimentation du captage du Rocher à la Chapelle Chaussée, captage exploité par la CEBR

Le Syndicat a confié au bureau d'études CPGF HORIZON la réalisation d'une étude technique ayant deux objectifs principaux :

- Mieux connaître la géologie locale, c'est-à-dire la nature et la structure des sols en profondeur,
- Évaluer les effets des prélèvements d'eau sur les cours d'eau situés à proximité.

À terme, cette étude doit permettre de mieux définir la zone d'alimentation du captage du Rocher, c'est-à-dire l'espace dans lequel l'eau de pluie s'infiltré dans le sol pour rejoindre la nappe souterraine exploitée.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs outils et méthodes sont mobilisés par le bureau d'études :

- Une prospection géophysique, méthode non destructive qui permet d'avoir une image du sous-sol,
- Une nouvelle analyse des anciens essais de pompage, avec des techniques plus modernes adaptées aux caractéristiques locales,
- Un suivi régulier des débits des cours d'eau du secteur,
- Un bilan hydroclimatique, c'est-à-dire une analyse croisée des précipitations, de l'évaporation et des écoulements d'eau sur la zone étudiée.



© SMG Eau 35

Réhabilitation des forages de la communauté de communes de Bretagne Romantique et d'Eau du Pays de Fougères



Foreuse en place pour le nettoyage du Forage de Linquenniac par broissage en rotation - CC Bretagne Romantique Travaux réalisés par l'entreprise Aquassys © SMG Eau 35

Collectivité adhérente	Bureau d'études en charge du suivi des travaux	Entreprise en charge des travaux
CC Bretagne Romantique	LogHydro (22)	GHI (44) et Aquassys (35)
Eau du Pays de Fougères	ANTEA (44)	Aquassys (35)

LES ÉTUDES PORTÉES PAR LE SMG EAU 35

Recherche en eau pour la Communauté de Communes Bretagne Romantique

Dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée, le SMG Eau 35 pilote pour la Communauté de communes Bretagne Romantique une démarche visant à identifier de nouvelles ressources en eau potable.

Objectifs

- Répondre à la hausse des besoins tout en limitant les consommations et les pertes,
- Renforcer l'autonomie du territoire en réduisant sa dépendance aux apports extérieurs,
- Anticiper les effets du changement climatique sur les ressources existantes.

Une première phase de travail, confiée au bureau d'études ANTEA, a permis de sélectionner six sites potentiels sur une liste initiale de 25 zones.

Ces sites feront l'objet d'une prospection géophysique au 1er trimestre 2025, afin d'évaluer leur potentiel en eau souterraine.



© SMG Eau 35

Finalisation de l'étude CARR'EAU 35

En décembre 2024, le BRGM a finalisé l'étude CARR'EAU 35, visant à évaluer le potentiel d'utilisation des eaux de carrières en Ille-et-Vilaine.

Résultats clés :

- Peu de carrières disponibles à court terme (nombreuses déjà remblayées ou en cours de remblaiement),
- 65 sites d'intérêt identifiés, dont 4 étudiés plus en détail.

Les adhérents du SMG Eau 35 ont exprimé un intérêt pour 15 carrières, mais 9 ne seront potentiellement mobilisables qu'après 2040.

Il est donc essentiel de mettre en place une veille active et d'engager une concertation à long terme pour sécuriser ces sites.

Pour les sites disponibles à court terme, des études complémentaires seront nécessaires pour confirmer leur potentiel en eau potable.

Scanner le QR code pour accéder au rapport complet.



Étude sur les captages abandonnés Bretagne Romantique

Dans le cadre de sa stratégie «Ressources 2040», le SMG Eau 35 explore plusieurs pistes pour sécuriser l'alimentation en eau potable face à la hausse des besoins et aux incertitudes liées au changement climatique.

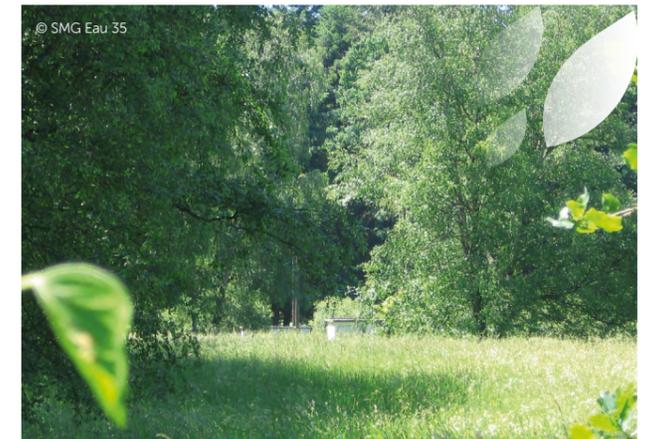
Parmi ces leviers : l'étude de ressources alternatives (comme les carrières ou la réutilisation des eaux usées), la recherche de nouvelles ressources souterraines, mais aussi la remise en service d'anciens captages abandonnés.

En 2024, le Syndicat a confié au bureau d'études LogHydro une mission d'évaluation sur 39 anciens captages AEP, certains abandonnés depuis les années 1970.

Cette étude comprend deux phases, une consolidation des données existantes, présentée aux adhérents du SMG en février 2024 puis un diagnostic de terrain mené à l'été et à l'automne 2024 : état des ouvrages, qualité de l'eau, potentiel de ressource.

Résultats

- 26 captages ont pu être investigués,
- 7 étaient comblés ou introuvables,
- 5 n'ont pas pu être explorés, faute d'accord des propriétaires,
- 1 a été écarté en raison d'un risque avéré de pollution naturelle.



© SMG Eau 35

Bilan piézométrique – bassin de la Cité

En 2024, le SMG Eau 35 a accueilli Camille DEROUT, étudiante en Master Sciences de l'eau, pour évaluer l'état des anciens captages et piézomètres du bassin tertiaire de la Cité, exploité par le SIE de la Forêt du Theil.

Les objectifs étaient de recenser les ouvrages, proposer des actions de mise en sécurité et d'évaluer le volume d'eau mobilisable.

Constats principaux :

- Le réseau de piézomètres est insuffisant, nécessitant un renouvellement,
- La surexploitation, liée à des erreurs initiales d'évaluation, continue d'aggraver la situation.

Le SIE de la Forêt du Theil a décidé de réduire significativement les prélèvements pour favoriser la remontée de la nappe.



QUALITÉ DE L'EAU

COMMENT LE SMG EAU 35 INTERVIENT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ?

LA PROTECTION DES CAPTAGES

72 captages d'eau potable en Ille-et-Vilaine

Le SMG Eau 35 accompagne les collectivités productrices dans la mise en œuvre des suivis et de l'actualisation des Périmètres de Protection des Captages (PPC) sur l'ensemble des 72 sites de prélèvement d'eau potable du département.

Tous les captages disposent d'un Périmètre de Protection des Captages (PPC), dont (La Chêze, Le Canut et La Valière) sont en révision. Ces périmètres ont pour objectif de limiter les risques de pollution pouvant affecter l'exploitation des ressources en eau.

En 2024, quatre arrêtés préfectoraux ont été signés pour définir de nouveaux PPC sur plusieurs captages, dans le cadre de la préservation de la qualité de l'eau en Ille-et-Vilaine :

- La Bretonnière (Laignelet)
- La Cité (Le Theil-de-Bretagne)
- Les drains de Fougères (Laignelet et Landéan)
- Mernel (Mernel)



Surveillance des Périmètres de Protection

Depuis 2010, une surveillance annuelle des Périmètres de Protection des Captages est réalisée avec la présence d'élus et/ou de techniciens des collectivités adhérentes. Cela permet d'observer les usages sur ces zones sensibles et d'identifier les risques pour la qualité de l'eau. Après chaque visite, un rapport détaillé est rédigé pour chaque captage, et des fiches d'observation sont fournies aux collectivités pour sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques de préservation de l'eau.



Bilan des observations en 2024

En 2024, 276 observations ont été relevées, soit une moyenne de 4,8 par captage, en hausse par rapport aux années précédentes. Cela s'explique en partie par l'utilisation d'une tablette numérique de terrain permettant une visualisation en temps réel des données.

L'analyse a montré une augmentation des surfaces cultivées en zone sensible. Pour limiter cette tendance, il sera proposé aux exploitants de délimiter ces zones avec un dispositif bocager ou équivalent.

Par ailleurs, le déboisement et les dépôts sauvages, y compris les Véhicules Hors d'Usage, sont en hausse. Il est important de rappeler la réglementation en vigueur, en coopération avec les communes, pour stopper ces pratiques.

Bien que non quantifiée dans ce bilan, une augmentation de l'utilisation des pesticides ou de produits interdits a été observée pour les particuliers. Pour mieux protéger la ressource en eau potable, le SMG Eau 35 s'engage, dès 2025, à intensifier la sensibilisation des usagers aux risques liés à l'utilisation de ces substances.

Observations :



Dépôts



Déboisements



Pesticides



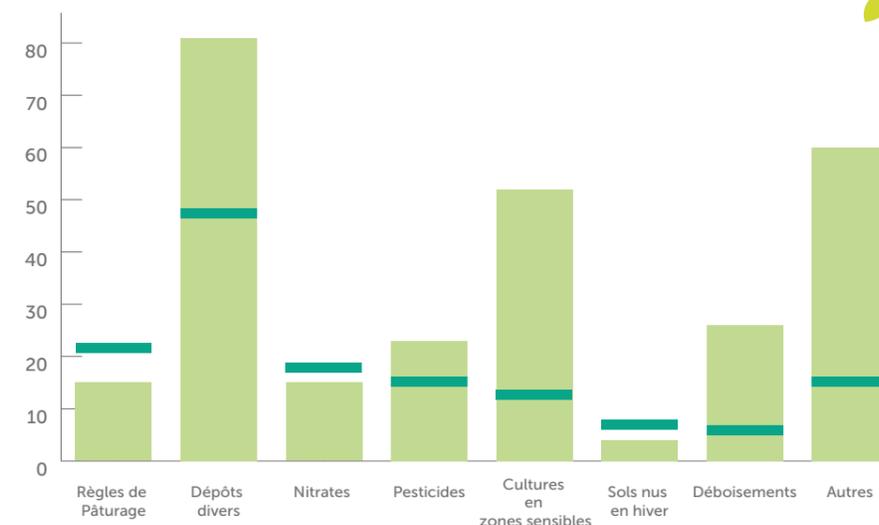
Pesticides

Avec le soutien de :



Analyse des observations de l'année 2024 en comparaison avec la moyenne inter annuelle 2010-2023

■ Moyenne des observations 2010-2023
■ Nombre d'observations 2024



Déploiement d'un outil de partage web SIG



Le 19 septembre 2024, une journée technique a réuni les collectivités du département pour initier un outil web SIG partagé, financé par le SMG Eau 35. Ce projet vise à harmoniser la gestion des données, améliorer le suivi des actions de sensibilisation et faciliter la mise en conformité des documents d'urbanisme et des Assainissements Non Collectifs (ANC) en zones à enjeu sanitaire.

Dans le respect de l'anonymat des données issues des suivis des Périmètres de Protection des Captages, l'outil permettra d'automatiser l'indice d'avancement de la protection de la ressource en lien avec l'ARS.

Un groupe de travail s'est réuni en janvier 2025. Un stagiaire en géomatique rejoindra l'équipe le 12 mai 2025 pour cinq mois afin de coconstruire l'outil avec les collectivités et garantir la compatibilité des données.

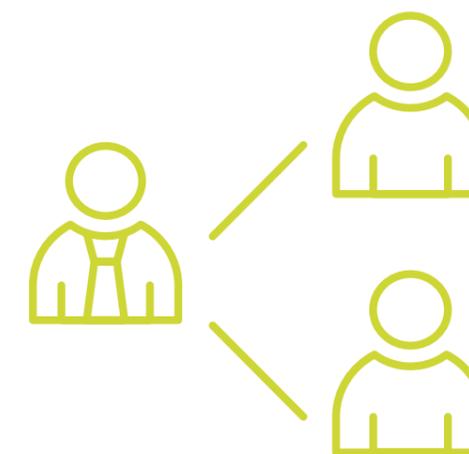
Relation avec les services de l'État

Le Groupe de Travail Ressource et Alimentation en Eau Potable (GTRAEP), piloté par l'ARS, étudie les dossiers liés aux Périmètres de Protection. Il rassemble l'ARS, la préfecture, la DDTM, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Chambre d'Agriculture, un hydrogéologue agréé selon les besoins et le SMG Eau 35, représentant les collectivités lors des rencontres trimestrielles.

Ces réunions permettent d'examiner les dossiers techniques, le catalogue départemental des prescriptions et la révision des autorisations de captage afin d'éclairer les avis des services de l'État. Le SMG Eau 35 accompagne aussi les collectivités volontaires lors des inspections annuelles de l'ARS. Après les visites des installations et captages, l'ARS établit un rapport listant les corrections nécessaires pour respecter les prescriptions préfectorales.

En 2024, le SMG Eau 35 a assisté trois collectivités lors des inspections des captages :

- Les Aulnais-Méjanot et Baronnerie (Eau des Portes de Bretagne)
- Le Paradet (Redon Agglomération – SMP OUEST 35)
- La Groussinière (Eau de la Forêt du Theil)



LES CAPTAGES PRIORITAIRES

En Ille-et-Vilaine, 17 captages sont déclarés prioritaires en raison de leurs teneurs en nitrates et/ou en pesticides. Parmi eux, cinq sont des captages souterrains. Le SMG Eau 35 apporte une assistance technique et financière aux collectivités propriétaires de ces captages souterrains pour les accompagner dans la mise en œuvre d'un programme d'actions, comprenant des études de délimitation des aires d'alimentation de captage (AAC) et des diagnostics territoriaux des pressions agricoles et non agricoles.

En 2024, le SMG Eau 35 alloue **38 800 €** aux collectivités menant des actions sur l'ensemble des cinq captages souterrains.

Il assure également l'animation et le financement (**22 500 €/an**) d'un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux dédié à ces captages.

Par ailleurs, 460 000 € sont consacrés aux actions menées sur les bassins versants comportant des captages superficiels.

FINANCEMENT DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Projets financés par le SMG Eau 35 en 2024 :

Collectivité adhérente en charge du projet	Projet	Part financé par le SMG Eau 35
Eau du Pays de Fougères	Dés herbage mécanique sur le bassin versant des Echelles	20 000 €
Eau du Pays de Saint-Malo	Paiements pour Services Environnementaux sur le bassin versant de Beaufort	20 000 €
CC Bretagne Romantique	Suivi des zones humides et cours d'eau autour du captage de la Ferrière et mise en place d'actions «économies d'eau».	9 400 €
Conseil Départemental 35	Aménagement foncier agricole et forestier et environnemental (AFAFE) Landal et Mireloup	20 000 €
Ouest 35	Actions de réduction de la pression phytosanitaire autour des captages de Mernel et Langon	20 000 €
Collectivité Eau du Bassin Rennais	Label local «Terres de Sources»	20 000 €

LES PLANS DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX (PGSSE)

Les Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) assurent une gestion proactive pour garantir en permanence la qualité de l'eau potable. Il s'agit d'une démarche de gestion proactive visant l'amélioration et à la pérennisation de la sécurité sanitaire des eaux délivrées à la population. Ils ont pour objectif la prévention des risques sanitaires depuis la source d'eau brute jusqu'au point de consommation. Le SMG Eau 35 accompagne les collectivités dans la réalisation du volet captage de leurs PGSSE.

En 2024, il a élaboré une méthodologie dédiée avec des documents-type et lancé trois PGSSE :

- Forage de la Bouexière (Médreac)
- Puits de la Marzelle (Livré-sur-Changeon)
- Prise d'eau des Villaloups (Val-Couesnon)

Le déploiement est prévu sur 10 à 12 autres captages en Ille-et-Vilaine par an.

LE PAIEMENT POUR SERVICE ENVIRONNEMENTAUX (PSE)

Le Paiement pour Services Environnementaux (PSE) est un outil qui permet de rémunérer les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir la préservation de la qualité de l'eau.

Avec le soutien de :



Paiement pour Services Environnementaux en 2024

Dans le cadre de son rôle d'assistant auprès des collectivités en charge des 5 captages prioritaires souterrains, le SMG Eau 35 a répondu à l'appel à initiative de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne portant sur l'expérimentation PSE (sur 5 ans), afin de poursuivre et d'amplifier les actions mises en œuvre sur ces territoires et de réduire les concentrations en nitrates.

La rémunération des agriculteurs est calculée en fonction de l'atteinte d'objectifs de résultats mesurés par l'intermédiaire de deux indicateurs :

- les concentrations en azote potentiellement lessivable présentes dans le sol avant la période de drainage (mesure de Reliquat Début Drainage)
- la couverture des sols pour limiter les fuites d'azote.

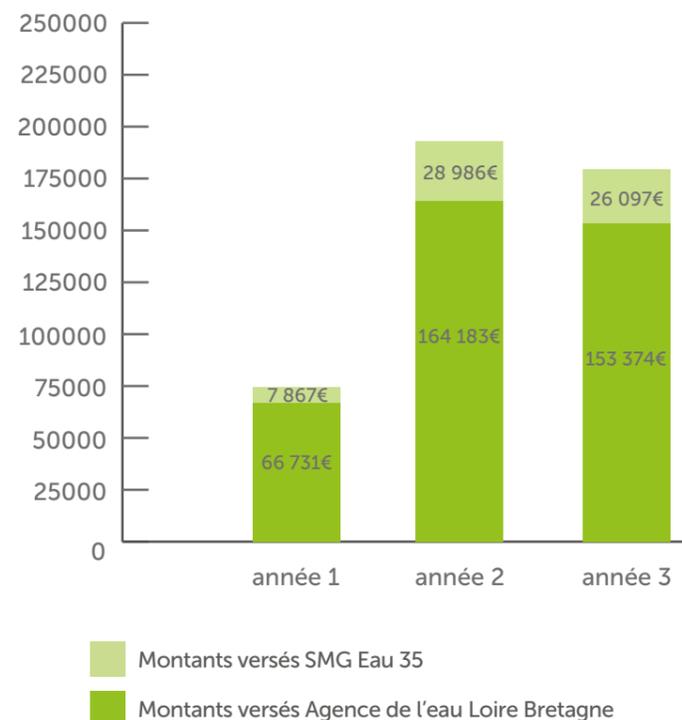
Pour l'année 2023-2024, les 22 exploitations ayant souscrit au PSE ont touché un peu plus de 8 000€ chacune. L'engagement des agriculteurs s'améliore puisque chaque année l'indicateur lié à la couverture des sols augmente régulièrement. Pour l'indicateur lié au reliquat azoté, celui est plus fluctuant dans le temps.

Définition

Reliquats azotés : mesure de la quantité d'azote minéral qui est disponible dans le sol à un moment donné.

En effet, au-delà des pratiques les conditions météo ont également un impact. Toutefois les résultats s'améliorent globalement. Ces efforts de la profession agricole se traduisent par une amélioration de la qualité de l'eau pour le paramètre nitrates.

Évolution des montants versés dans le cadre du PSE



GESTION FINANCIÈRE

LE FONDEMENT D'UNE SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes du SMG Eau 35 proviennent en majorité de la surtaxe perçue sur les volumes d'eau facturés. La gestion du fonds départemental est une mission essentielle du SMG Eau 35. Sa valeur est fixée tous les ans par le comité. Elle se maintient à **0,18€/m³** en 2024.

Surtaxe SMG Eau 35 **92.7%**

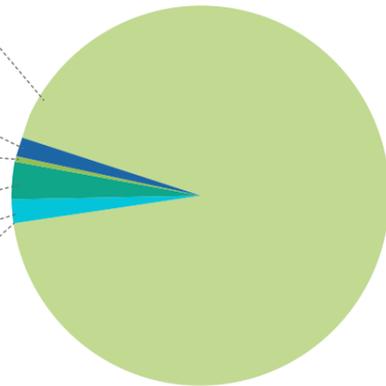
Comptes de tiers Paiements Services Environnementaux **1.6%**

Autres recettes **0.5%**

Cession locaux **3.2%**

Subventions Agence de l'Eau **2%**

Recherches en Eau **0%**

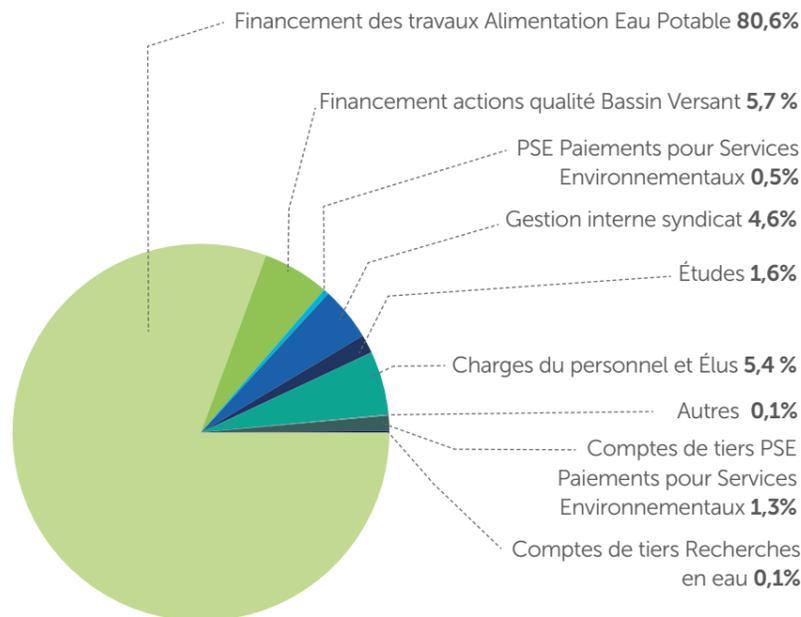


Surtaxe SMG Eau 35	9 299 430 €
Subventions Agence de l'Eau	202 730 €
Cession locaux	319 141 €
Comptes de tiers Paiements Services Environnementaux PSE	163 537 €
Comptes de tiers Recherches en eau	0€
Autres recettes	47 054 €
TOTAL	10 031 893 €

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de 2024 correspondent essentiellement aux travaux de sécurisation. **80,6%** pour le financement des travaux AEP (Alimentation en eau potable).

Financement des travaux Alimentation Eau Potable (Programme d'opérations)	10 054 131 €
Financement actions qualité Bassin Versant - actions innovantes	715 190 €
PSE Paiements pour Services Environnementaux	59 430 €
Gestion interne syndicat	575 523 €
Études	197 609 €
Charges du personnel et Élus	678 779 €
Autres	14 909 €
Comptes de tiers PSE Paiements pour Services Environnementaux	163 537 €
Comptes de tiers Recherches en eau	12 960 €
TOTAL	12 472 069 €



Financement des travaux Alimentation Eau Potable **80,6%**

Financement actions qualité Bassin Versant **5,7%**

PSE Paiements pour Services Environnementaux **0,5%**

Gestion interne syndicat **4,6%**

Études **1,6%**

Charges du personnel et Élus **5,4%**

Autres **0,1%**

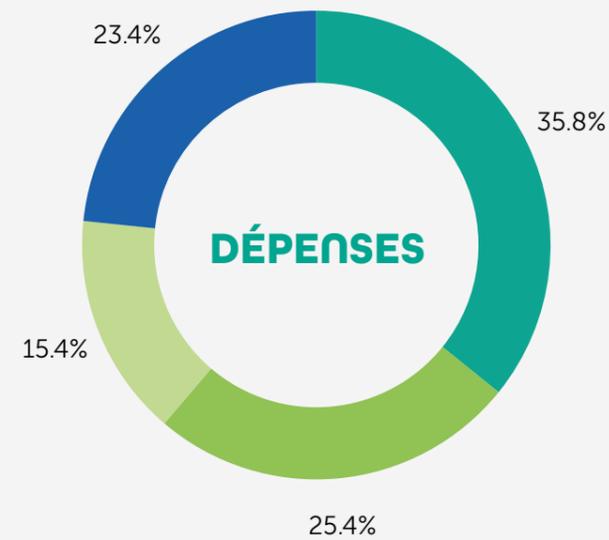
Comptes de tiers PSE Paiements pour Services Environnementaux **1,3%**

Comptes de tiers Recherches en eau **0,1%**

Définition

Comptes de tiers : versements reçus d'autres entités et qui transitent par le budget du SMG Eau 35 (PSE – paiements pour services environnementaux [Agence de l'eau], maîtrise d'ouvrage déléguée [CC Bretagne Romantique]).

LES DÉPENSES ET RECETTES LIÉES À L'AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE (AVA) EN 2024



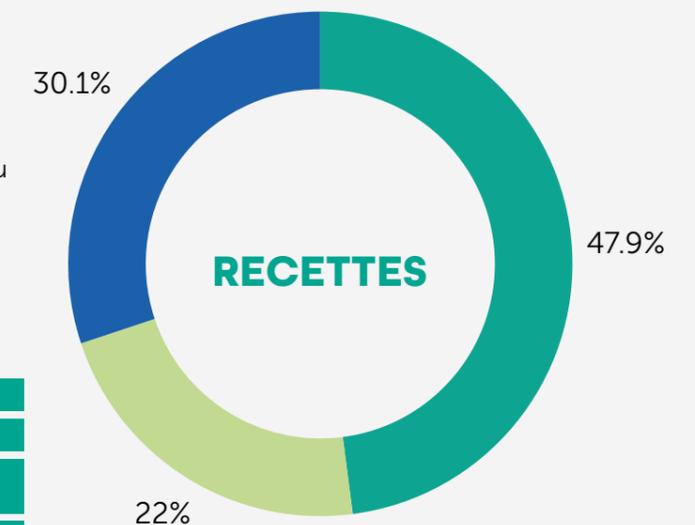
- Travaux pour le SMG Eau 35 (AVA)
- Remboursement Emprunts
- Charges financières
- Travaux AVA pour Eau & Vilaine

Paiement des travaux pour le SMG-Eau35 (A.V.A.)	1 829 603 €
Travaux AVA pour Eaux et Vilaine	1 193 602 €
Remboursement emprunts	1 299 231 €
Charges financières	787 644 €
TOTAL	5 110 080 €



- Emprunts (Déblocage dernière tranche)
- Remboursement travaux effectués pour Eau & Vilaine
- Recettes exceptionnelles

Emprunts (déblocage dernière tranche)	4 000 000 €
Recettes exceptionnelles	1 831 590 €
Remboursement travaux effectués pour Eaux et Vilaine	2 511 468 €
TOTAL	8 343 058 €



LES SERVICES DU SMG EAU 35

AGIR ENSEMBLE POUR L'EAU

LES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ

Les agents

Le SMG Eau 35 s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 11 agents aux compétences complémentaires, réunis autour d'un objectif commun : garantir une gestion durable et performante de l'eau potable sur le territoire.

L'organisation s'articule autour de cinq pôles clés :

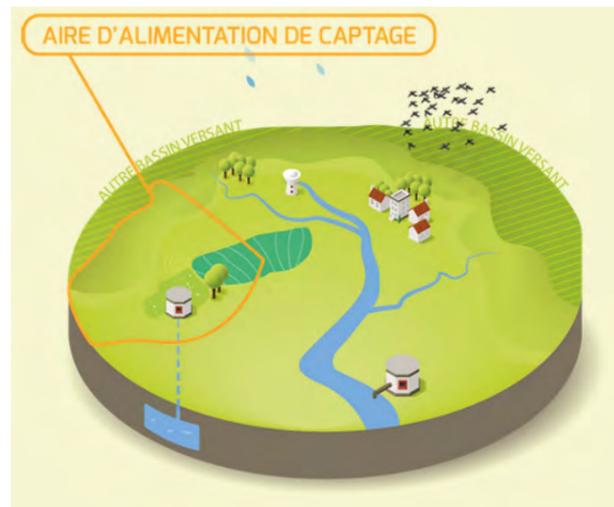
- Le pôle administratif, en charge des ressources humaines et de la comptabilité.
- Le pôle communication, qui assure la diffusion d'une information claire et accessible à tous les partenaires et usagers.
- Le pôle protection et gestion de la ressource, garant de la préservation des milieux naturels et de la qualité de l'eau.
- Le pôle sécurisation de l'alimentation en eau potable et travaux, qui veille à la fiabilité des infrastructures.
- Le pôle observatoire de la gestion de l'eau potable, dédié au suivi des consommations, aux économies d'eau et à la valorisation des données via le système d'information géographique (SIG).



Accueil de stagiaires : une dynamique d'échange et d'apprentissage

Le SMG Eau 35 participe à l'étude de sujets émergents et à la transmission des savoir-faire. Cette année, nous avons accueilli en stage deux étudiants ainsi qu'une élève de seconde dans le cadre de leur découverte du milieu professionnel.

Le premier étudiant a participé à l'identification des dangers dans une Aire d'Alimentation de Captage (AAC), contribuant à la protection de la ressource en eau en renforçant les connaissances sur les pressions exercées sur le territoire.



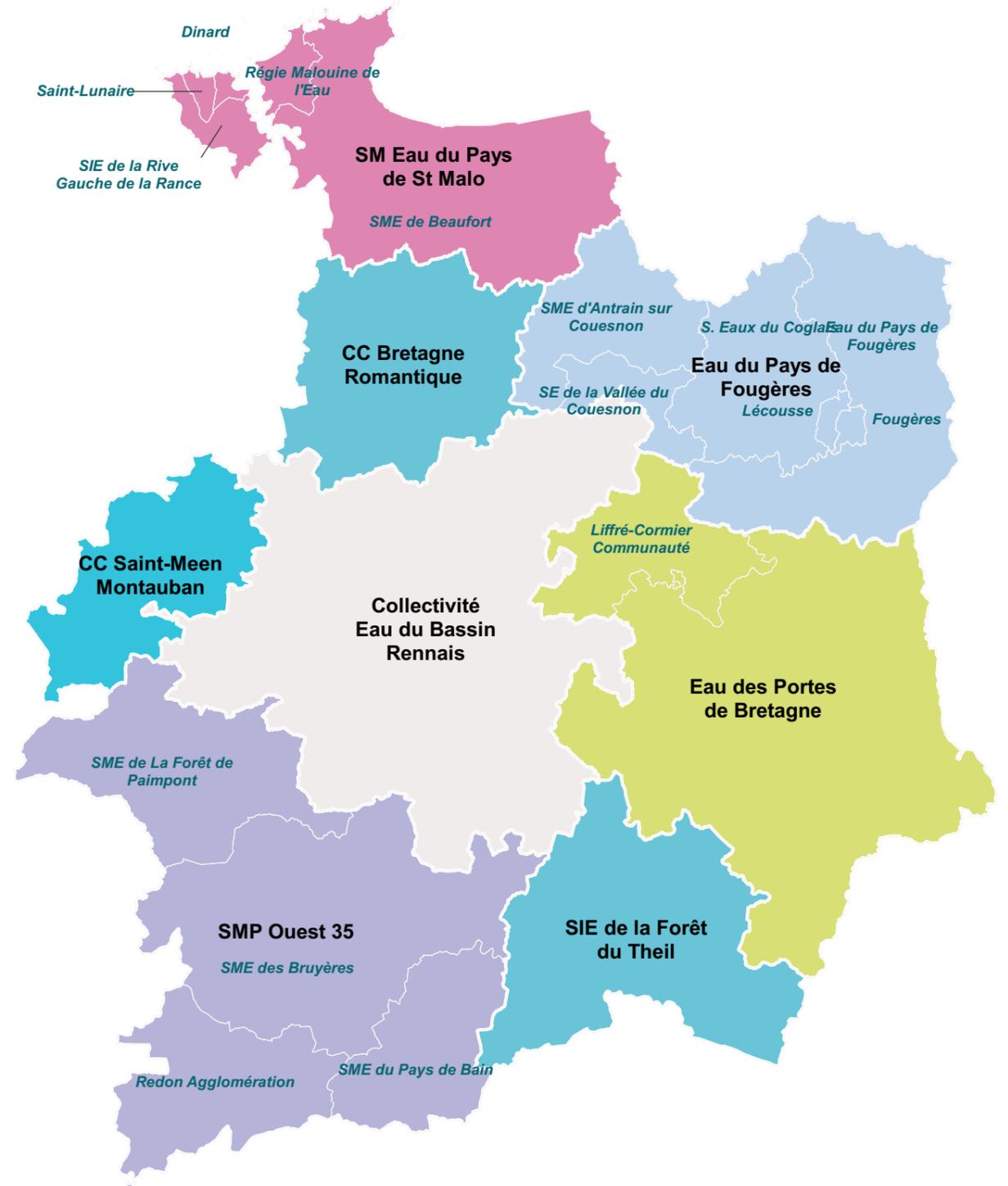
La deuxième étudiante a pris part à la mise en place d'un réseau de piézomètres sur le bassin versant de la Cité (35), un projet clé pour le suivi quantitatif de la ressource en eau.



L'élève de seconde, a pu découvrir les différents métiers du SMG Eau 35 à travers des missions d'observation et de participation, afin d'approfondir sa compréhension des enjeux liés à l'eau et à l'environnement.

Ces étudiantes, accompagnées par nos équipes, ont pu s'impliquer dans des missions concrètes tout en développant leurs compétences professionnelles.

L'ORGANISATION TERRITORIALE



L'organisation territoriale de l'exercice de la compétence "eau potable" en Ile-et-Vilaine (situation 2024)

Adhérent SMG Eau 35
Limite de l'exercice de la compétence "Eau potable"

Sources : Données : IGN BD Topo, SMG Eau 35 (2024) ; (r) SMG Eau 35 ; Année : 2024





AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE :

Première année complète de fonctionnement de l'**Aqueduc Vaine Atlantique**

Sécurisation des infrastructures de la **Collectivité Eau du Bassin Rennais** (travaux de maintenance importants prévus en 2025).

En début d'année 2025, les apports d'eau en provenance de l'A.V.A. ont permis de garantir la continuité d'approvisionnement en eau potable sur plusieurs secteurs touchés par les crues de la Vilaine (usines et/ou forages inondés).



TRAVAUX DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL ALIMENTATION EAU POTABLE

- Poursuite des travaux sur les usines de Rophemel et de Fougères
- Travaux de sécurisation d'usines locales
- Avant-Projet de refonte et de renforcement de l'usine de Beaufort (Pleguer)



RESSOURCES : QUALITÉ ET QUANTITÉ

- Déploiement progressif des **Plans de Gestion pour la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)** sur tous les captages.
- Modification des financements du SMG Eau 35 : prise en compte des objectifs du SDAEP et du nouveau programme de l'Agence de l'Eau
- Programmes locaux de recherches en eau et de valorisation des ressources



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL ALIMENTATION EAU POTABLE 2040

1^{er} point d'étape sur les trajectoires de besoins en eau et l'atteinte des différents objectifs du Schéma Départemental Alimentation Eau Potable (SDAEP) à l'horizon 2040.

ADMINISTRATION ET FINANCE

Changement du mode de financement du SMG-Eau35 au 1er janvier 2025 : passage à une contribution payée par ses collectivités adhérentes en remplacement de la surtaxe payée par les abonnés.

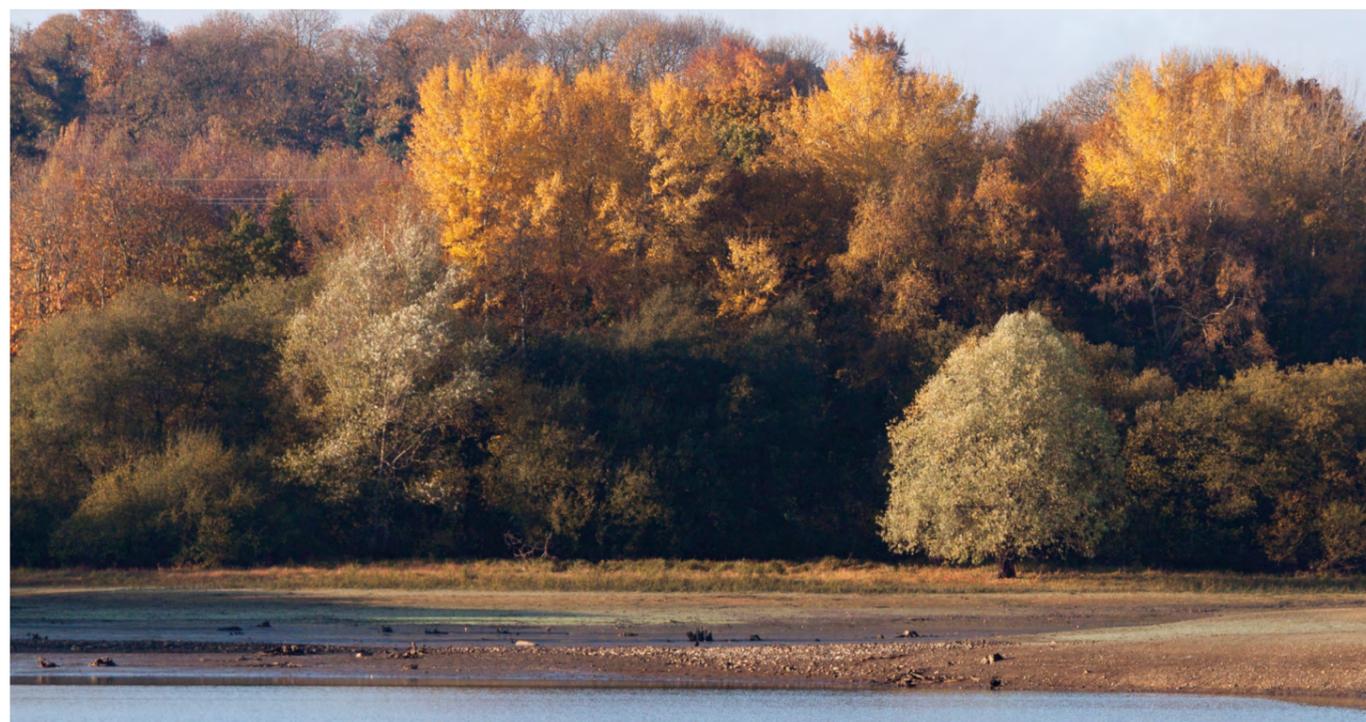
- **Passage en comptabilité M57**
- Mise en place du **budget annexe de l'Aqueduc Vaine Atlantique**
- Projet de **modification de statuts**



ACTIONS D'ÉCONOMIES D'EAU

Poursuite des projets d'accompagnement aux économies d'eau par les professionnels : industriels, services publics, PME, agriculteurs

Conférence Bretilienne de l'Eau : inventaire et coordination des démarches d'appui aux économies d'eau par les particuliers







2024 **RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
AGIR **ENSEMBLE** POUR L'EAU

NOUS CONTACTER

-  <https://eau35.fr>
-  contact@smg35.fr
-  2D Allée Jacques Frimot, Rennes